

L'opération vise à qualifier et diplômer des jeunes qui se destinent à la pratique des métiers « dits manuels » par la mise en place d'un parcours pédagogique individualisé.

Le parcours prévoit un renforcement des matières socles via une formation (domaine littéraire, matières scientifiques et enseignements complémentaires) organisée en plusieurs étapes avec des validations intermédiaires et un suivi individuel des compétences acquises.

En fonction de la situation du jeune, les diplômés préparés (CAP, Bac professionnel, BP, BTS, DEUST,...) varient du niveau V au niveau III et plus permettant aux jeunes l'accès à des postes d'encadrement.

L'alternance en entreprise s'effectue dans des établissements de la région des Pays de la Loire.

Les secteurs professionnels concernés sont le bâtiment, la métallurgie, la mécanique, l'alimentation et les métiers d'art.

Public : 620 jeunes apprentis et jeunes en formation professionnelle (70 F et 550 H).

Résultats attendus : 75% d'assiduité aux cours et 83% de validation d'une certification (qualification ou diplôme).



Intérêts / Plus-value du FSE-DIRECCTE

Répondre à un besoin d'accompagnement renforcé des jeunes salariés (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, contrat de travail classique) sur les matières générales.

Sa plus-value réside :

- dans l'accroissement des temps et l'élargissement du public salarié aux apprentis pendant les périodes de stage en entreprise (+50% de temps normatif (soit 31h30 au lieu de 21h),
- dans le recentrage sur des publics de niveau V et infra,
- dans l'ouverture de l'opération aux sites de Saint-Nazaire et Saumur.

Financement : 221 167 € dont 110 578 € de FSE (50%)

Durée : 1er décembre 2015 au 31 août 2017 (21 mois)

Lieu : Angers, Nantes, Cholet, Saumur, Saint-Nazaire, Le Mans et Laval